



C'est après une période estivale privée des nombreuses manifestations qui animent habituellement notre village que nous amorçons le dernier trimestre 2020 avec la vigilance nécessaire au regard de l'épidémie toujours présente et des signes d'alerte qui se multiplient au niveau national.

Ce dernier trimestre est envisagé pour finaliser les actions en cours et engager de nouveaux projets dont vous trouverez le détail dans cette deuxième édition de COM'ICI, et plus particulièrement notre projet phare de revitalisation du centre bourg dont l'étude a débuté fin septembre.

Ce projet est aussi le vôtre. Nous invitons les Donziais à visiter notre Bocal à Idées Citoyennes (BIC), qui sera installé Grande Rue, pour suivre le projet et participer aux échanges qui y seront organisés. Nous comptons sur vous pour imaginer ensemble notre Donzy de demain ! La Communauté de Communes Cœur de Loire est installée depuis le 16 juillet dernier sous la nouvelle présidence de Sylvain COINTAT, maire de Tracy sur Loire. Elue vice-présidente de l'Action Sociale, j'ai à cœur de représenter Donzy et le Donziais et vous pouvez compter sur moi pour y porter votre voix.

Cette période si particulière pèse sur notre vie quotidienne, mais gardons notre optimisme et regardons vers l'avenir. C'est dans cet état d'esprit que vos élus restent mobilisés et mettent toute leur énergie et leur détermination dans leur engagement à servir l'intérêt commun.

Soyons solidaires, respectons les gestes barrières et protégeons-nous collectivement.
Bien à vous,

Le Maire,
Marie-France LURIER



Rédactrice en chef
Marie-France Lurier, Maire
Directrice de la publication
Sonia Millant
Comité de Rédaction
Micheline Azria
Michel Barrière
Jeannine Guillin
Benoît Herlemann
Pascal Meunier
Séverine Porcin



DONZY



L'INFORMATION N°2 OCTOBRE.NOVEMBRE.DÉCEMBRE 2020

COM'ICI REVITALISATION CENTRE BOURG VIE ÉCONOMIQUE

La Municipalité de Donzy est inscrite dans un projet de Revitalisation du Centre Bourg qui débute en ce mois d'octobre, suite à l'appel à projet du Pays Val de Loire Nivernais.

Le critère essentiel du cahier des charges était la participation citoyenne. Le choix du cabinet d'étude s'est donc tout naturellement porté sur le projet qui proposait une démarche innovante de participation collective : LUP (Laboratoire d'Urbanisme Pluriel), basé à Paris.

La consultation citoyenne sera donc au cœur de l'étude avec le souhait que chaque Donziais puisse s'exprimer sur sa vision personnelle du village de Donzy dans les années à venir en ayant à l'esprit un village pensé pour tous. Ainsi, un lieu d'échanges sera à disposition des habitants prochainement : le **Bocal à Idées Citoyennes** (le **BIC**) et d'autres initiatives favoriseront l'expression de tout un chacun ; elles vous seront proposées très prochainement.



Nous utiliserons également les supports de communication existants pour vous informer en temps réel de l'avancée de l'étude, des dates des événements qui ponctueront ces mois où **nous allons**

ensemble,
élus et
habitants,
penser
notre
village de
demain.



Donzy possède un tissu économique important avec plus d'une soixantaine d'entreprises, de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs qui participent à l'attractivité et à la vitalité du village et sont des acteurs de premier plan pour le développement de notre Commune. La Municipalité a engagé depuis plusieurs semaines un dialogue avec eux afin de mieux les connaître.

C'est ainsi que Sonia Millant, adjointe en charge du Pôle Attractivité du Territoire et Laurent Parisse, conseiller municipal rapporteur de la Commission Activités commerciales, artisanales et entrepreneuriales, ont déjà rencontré plus d'une vingtaine de commerçants. Ils sont régulièrement accompagnés d'un ou deux autres conseillers municipaux, membres de la Commission ad hoc et notamment de Michel Barrière et d'Agathe Pernollet.

Cette entrevue d'environ une heure et demie a pour but de présenter la politique de la Municipalité en matière économique mais aussi et surtout d'être à l'écoute et recueillir les besoins, de répondre aux attentes, de recenser les problèmes et de connaître les projets des différents acteurs économiques. L'entretien aide aussi à la résolution rapide de certains problèmes. Ces entrevues sont programmées chaque semaine afin de rencontrer l'ensemble de ces interlocuteurs pour nourrir l'étude de revitalisation du centre bourg et réaliser une synthèse des besoins. Un plan d'actions et des propositions suivront.

Le rôle de la Municipalité réside également dans la mise en relation avec l'AdebCosne, les Chambres de Commerce et des Métiers, ou encore Cœur de Loire en tant que de besoin, selon la situation de chacun.

Acteurs économiques, la Municipalité est à votre disposition. Si vous souhaitez rencontrer Sonia Millant et Laurent Parisse de manière anticipée, n'hésitez pas à appeler la Mairie au 03 86 39 30 28 pour une prise de rendez-vous rapide.

LANCEMENT 22 SEPT 2020

www.achetezencœurdeloire.fr
Communauté de Communes Cœur de Loire
4 Place Georges Clemenceau BP70 - 58203 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX
Lorette DUBUIS - Idubuis@coeurdeloire.fr - 06 14 08 85 57

SANTÉ

Depuis le 1er septembre, notre nouveau médecin a pris ses fonctions.

Le Docteur Isabela Bibiri reçoit au cabinet de l'Atray (31, rue du Général Leclerc) sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30. Elle effectue également des consultations à domicile.



Prise des rendez-vous par téléphone au **09 74 77 33 62** et sur l'application **Doctolib**.

ENFANCE & JEUNESSE

COLLÈGE : RENTRÉE ET ACTIVITÉS

Le Collège Henri Clément a accueilli, lors de cette rentrée 2020/2021, 137 élèves répartis ainsi :

- . 6ème CESAR : 18 élèves - 6ème WANGARI : 15 élèves
- . 5ème RABELAIS : 18 élèves - 5ème ZWEIG : 19 élèves
- . 4ème FOURCADE : 20 élèves - 4ème THUNBERG : 20 élèves
- . 3ème TURING : 27 élèves

Un protocole sanitaire a été mis en place pour assurer au mieux la sécurité des élèves et de l'ensemble de l'équipe pédagogique dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19.

Les principales activités proposées sont :

- . Orchestre
- . Chorale
- . Club activités créatives
- . Club Jardin
- . Club Allemand
- . Club journal vidéo

Sont en projet, les initiatives suivantes :

- . Initiation jeux de société
- . Centre Social de Donzy : activité sport (en attente)
- . Sciences pour les 6ème (le Nohain, les aliments, la planète MARS)
- . Voyages en Allemagne et à Paris.

CADRE DE VIE

POINT SUR LES TRAVAUX

Rue Frappier St-Martin

Après la période estivale, les travaux de la rue Frappier St Martin ont repris. La Municipalité a rencontré le cabinet d'architecte afin de faire le point sur le reste à réaliser. La période de confinement ayant repoussé l'avancement des travaux, le planning a été réactualisé. L'achèvement des travaux est prévu pour fin décembre 2020/début janvier 2021.

Sécurisation des écoles

Comme évoqué lors de notre précédente parution et concernant la sécurisation des écoles, la commission Voirie a rencontré le 1er septembre 2020, Mme Sonia Beaudouin, en charge de l'expertise routière au sein de l'entité Nievre Ingénierie, afin de lui exposer le projet de la Municipalité. Après discussion, il en ressort qu'une étude doit être menée pour un aménagement des zones 30 en tenant compte des paramètres réglementaires, notre objectif étant d'inciter durablement les automobilistes à ralentir aux abords des écoles.

Cette réflexion nous amène à décaler ce projet à début 2021 afin de l'intégrer dans une réflexion globale de sécurisation de l'axe principal de l'entrée/sortie du village. **Rappel civique : adoptons le bon geste, levons le pied !**

Camping

Bien que les travaux ne soient pas terminés, le camping municipal a reçu un taux de fréquentation nettement plus élevé que l'année dernière. Les campeurs ont félicité la Municipalité pour la propreté des sanitaires, l'entretien et l'accueil qu'ils ont reçus. Cependant, il reste à terminer les travaux pour mieux accueillir encore les campeurs la saison prochaine.



ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE : LA RENTRÉE

Les effectifs 2020 se maintiennent : **144 élèves** ont effectué leur rentrée dans le respect du protocole sanitaire élaboré par l'Education Nationale (42 en maternelle, 102 en élémentaire).

L'équipe pédagogique est renouvelée : M. Jean-Baptiste DUCAMP est notre nouveau directeur. Il s'occupe des CE2 et CM1. Mme Emmanuelle SIMON est en charge des CP, Mme Catherine FOISSEY a les CE1 et Mme Séverine ZIELINSKI-KREBS est responsable des CM1/CM2.

Mme Aurélie GATHIÉ et M. Sylvain LE ROUX constituent l'équipe pédagogique des maternelles.

LES AGENTS MUNICIPAUX

L'équipe des écoles

- 1 Lucille Gatineau
- 2 Angélique Augusto
- 3 Alexandra Gropeaux
- 4 Christine Agot
- 5 Alison Vasseur



L'équipe technique

- 1 Jean-François Cherreau
- 2 Dylan Vasseur
- 3 Sébastien Michot

- 4 Éric Pupille
- 5 Sylvie Joumier
- 6 Pascal Renard
- 7 Jean-Marie Pautrat (absent sur la photo)

L'équipe administrative

- 6 Mélanie Renard
- 7 Cyril Sagette
- 8 Sarah Obéron
- 9 Virginie Peuvrel
- 10 Françoise Picard

VIE ASSOCIATIVE

Le ralentissement automnal des activités associatives s'est amplifié dans le contexte de la pandémie. Si en septembre la Foire aux Plantes, les Journées du Patrimoine notamment ont pu se dérouler, une grande partie des manifestations de fin d'année (Salon du bien-être, concerts, forum des associations, repas/collecte de Tomarie...) sont d'ores et déjà supprimées.

Néanmoins, les sections sportives de l'ESD et les ateliers de l'association culturelle (reliure les mercredis, peinture et mosaïque les jeudis) ont pu reprendre leurs activités de base dans le respect du protocole sanitaire. La Lyre Donzaise assure son entraînement. Bien qu'affectées par le contexte, La Turbule et la Médiathèque maintiennent leur flux d'activités culturelles sur Donzy.

Par la suite, la Fête de Saint Eloi des Brosses se prépare pour le 29 novembre, le Marché de Noël pour le 12 décembre. En décembre, l'Association Culturelle a le projet d'organiser un concert de Noël. La réalisation des Fenêtres de l'Hiver est par contre peu probable. Dans le trimestre à venir, la plupart des associations vont tenir leurs assemblées générales pour faire le bilan de l'année écoulée et préparer une année que tous espèrent meilleure.

EXPRESSION LIBRE Majorité

"Le bien vivre ensemble" au sein de notre beau village, passera indéniablement par des comportements civiques et respectueux de l'environnement. Nous constatons, hélas, trop souvent de nombreuses incivilités qui nuisent à notre qualité de vie et à notre image touristique :

- des masques en papier jetés au sol qui finissent par polluer nos rivières et les champs.
- des déjections canines sur les trottoirs,
- des nuisances sonores (passages répétitifs d'engins à moteur trop bruyants, après 22h),
- des décharges sauvages au pied des conteneurs du tri sélectif,
- la difficulté pour les piétons avec ou sans poussette, de marcher sur les trottoirs, très souvent encombrés par des voitures.

Rappelons qu'il est scandaleux de retrouver des masques jetés sur la voie publique, qu'au-delà de la question environnementale, il en va également surtout d'un enjeu de santé publique.

La propreté de notre village est de la responsabilité de tous, l'équipe municipale continuera à organiser des journées vertes, avec les Donziais motivés.

Cependant, toutes ces incivilités ne doivent pas nous gâcher le plaisir de vivre, ou découvrir Donzy et ses Hameaux, sa belle architecture, ses douces rivières où cohabitent canards et cygnes.

Micheline AZRIA et Benoît HERLEMANN
Conseillers Municipaux

EXPRESSION LIBRE Opposition

Lors du mandat précédent nous avons souhaité la création de cette tribune à l'attention des nombreux électeurs qui prônaient un changement important de politique municipale.

La tribune, devenue rituelle, reste en effet la seule possibilité d'expression de l'opposition puisque la loi électorale la prive de tout pouvoir de décision : la majorité est forte de 16 sièges sur 19 et cantonne ainsi l'opposition dans un rôle d'observation critique constructive.

Dans ces conditions, et sans renier notre opposition au programme prolongé du mandat précédent nous considérons que moins il y a de polémiques entre élus, mieux c'est pour nos concitoyens.

Deux observations cependant :

. Les deux délégations qui avaient été attribuées par le Maire sortant (« collègue » et « appels d'offres ») n'ont pas été reconduites, et cela sans aucune explication. Sans doute une question de compétences...

. Aucun compte-rendu de commission n'est diffusé à l'ensemble des élus entre deux réunions de Conseil. D'où la difficulté avérée d'apprécier l'action des quinze commissions municipales.

La communication interne fait pour le moment défaut. Cela renforce la centralisation déjà caractéristique de la mandature précédente. C'est l'occasion de rappeler notre attachement à une gestion participative.

Alain Phily
Conseiller Municipal et Communautaire

Nous constatons de nombreuses incivilités qui nuisent à notre qualité de vie :

- **Masques** jetés sur la voie publique : jeter son masque est passible d'une amende de 68€.
- **Tout propriétaire de chien** est tenu de ramasser ses déjections sur le domaine public. L'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35€).
- L'article de loi L 211-23 indique qu'**il est interdit de laisser "divaguer" son chien**, le Maire a pouvoir d'ordonner sa conduite en fourrière. **L'aboiement de chiens** constitue une nuisance sonore de jour comme de nuit (code de la Santé publique art R13336-5), passible d'une amende de 68€.
- **Autres nuisances sonores** passibles d'amende : les musiques excessivement fortes après 22H. Rappel à la loi : La règle fondamentale en matière de nuisances sonores est contenue dans le code de la santé publique (art R1334-31) : "Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé des personnes, dans un lieu public ou privé".
- **Les pots d'échappement "débridés"** des 2 roues motorisés sont passibles d'une amende de 135€.
- **Stationner sa voiture sur un trottoir**, même large de 4 m, est considéré comme stationnement gênant pour les piétons (art R417-11 du code de la Route) et passible d'une amende de 135€.
- **Décharge sauvage aux pieds des conteneurs de recyclage**, passible d'une amende de 150€.
- **Respect des distances de plantations des arbres** (art. 671 du Code Civil) : la distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :
 - Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
 - Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.
 Ces règles ne s'appliquent pas aux plantes grimpantes palissées sur un mur mitoyen, ainsi que pour les arbres en espalier.



- Agence Postale** : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48
- Assainissement (Cœur de Loire)** : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 43
- Centre des Finances Publiques** : Cosne sur Loire
03 86 39 58 20
- Centre d'Incendie et de Secours** : 1, rue de la Piscine
03 86 39 39 23
- Centre Social du Donziais** : 3, rue du Bas de la Chaume
03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr
- Cœur de Loire (Donzy)** : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 49 – contact@coeurdeloire.fr
- Déchèterie** : Route de Chateaufort
03 86 39 36 43
- France Services** : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48 – msap-donzy@orange.fr
- Gendarmerie Nationale** : Rue de la Bertine
03 86 39 31 64
- Office du Tourisme** : Rue André Audinet
03 86 39 39 46
- Restos du Cœur** : Impasse de la Jeunesse
03 86 26 36 58
- SIAEP (eau) – Abonnement et Facturation**
03 86 61 94 57
- SIAEP (eau) – Dépannage et Fuite**
03 86 26 10 95 (Loire) - 09 75 83 23 69 (Haut Nivernais)
- Accueil sans abri** : 115
- Alcooliques anonymes** : 0820 32 68 83
- Centre anti-poison** : 03 83 32 36 36
- Drogues Info Service** : 0800 23 13 13
- Enfance maltraitée** : 119
- Gendarmerie** : 17
- Numéro Urgence unique européen** : 112
- Pompiers** : 18
- SAMU** : 15
- Sida Info Service** : 0800 840 800
- Tabac Info Service** : 39 89
- Violences Femmes Info** : 39 19

Naissances :

BEAUFILS Maël - 21/08/2020
CABRILLON Noé - 29/07/2020
GROPEAUX Owënn - 03/08/2020
KRUIZINGA Capucine - 25/08/2020

Décès :

BEAULIEU William - 22/07/2020
BELAUD Jean-Luc - 05/09/2020
CARROUÉ Geneviève - 12/08/2020
COURATIER Daniel - 14/08/2020
GABUTAUD Claude - 05/09/2020
HENNIG Yvonne - 13/07/2020
NARCY Jean-Claude - 25/09/2020

Mariages :

BELIN Philippe et ANTOINE Christelle - 22/08/2020
FEYNEROL Jean-Marie et SAADI Maryline - 22/06/2020

Nouvel arrivant :

BRUNIER Jean-Marc



1, Place de la Mairie – 58220 Donzy
03 86 39 30 28 – affairesgenerales@mairie-donzy.fr

La Mairie

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h30
Permanences du Maire, sur rendez-vous :
Mardi et jeudi de 9h à 12h
Permanence des adjoints sur rendez-vous :
Mercredi de 9h à 12h

France Services

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Agence Postale communale
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 12h

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :

 mairie-donzy.fr  @MairieDonzy58220  Néocity

LA PHOTO DE COM'ICI...LE LAVOIR DE BAILLY

